

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)**  
Le mercredi 8 octobre 2025, à 18h30  
Salon du personnel, École de la Petite-Ourse

**Procès-verbal**

**1. Début de la rencontre (Fiche #3)**

Ouverture de la séance à 18h39

**1.1. Accueil, prise de présence et vérification du quorum**

La directrice accueille les membres du conseil d'établissement. Le quorum est constaté.

Présences :

Membres	
Cindy Perrier	parent
Émilie Godbout	parent
Jean Hubert	parent
Samira Manfon	parent
Marie-Hélène Roy	parent
Julie Charland	enseignante
Arielle Lamarche	enseignante
Vanessa Claveau	enseignante
Tassadit Belaiche	enseignante
Stephane Rakotomahazo	technicienne en service de garde
Annie Courbron	directrice

Absence :

s.o.	
------	--

**1.2 Adoption de l'ordre du jour de la présente rencontre**

Sur proposition de Cindy Perrier, appuyé par Julie Charland, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.  
**CE25-26-01**

**1.3 Adoption du procès-verbal du 10 septembre 2025**

Sur proposition d'Arielle Lamarche, appuyé par Émilie Godbout, il est résolu d'adopter le procès-verbal.

**CE25-26-02**

**1.4 Suivis au procès-verbal du 10 septembre 2025**

Aucun suivi.

**2. Interventions**

**2.1** Aucune intervention.

**2.2** Aucune intervention.

**2.3** Aucune intervention.

### **3. Décisions du CÉ**

#### **3.1 Nomination et adoption des rôles du CÉ**

##### **3.1.1 Présidence**

Émilie Godbout proposée par Cindy Perrier. La décision est unanime.

**CE25-26-03**

##### **3.1.2 Vice-Présidence**

Cindy Perrier s'est proposée. La décision est unanime.

**CE25-26-04**

##### **3.1.3 Secrétaire**

Marie-Hélène Roy s'est proposée. La décision est unanime.

**CE25-26-05**

#### **3.2 Adoption du calendrier des séances du CÉ 2025-2026**

Sur proposition de Julie Charland, appuyé par Cindy Perrier, il est résolu d'adopter le calendrier des séances du CÉ 2025-2026.

**CE25-26-06**

#### **3.3 Adoption des règles de régie interne 2025-2026**

Sur proposition de Vanessa Claveau, appuyé par Jean Hubert, il est résolu d'adopter règles de régie interne 2025-2026.

**CE25-26-07**

#### **3.4 Adoption du budget annuel de fonctionnement du CÉ (Art. 66 et 108) (Fiche #3)**

Sur proposition de Stephane Rakotomahazo, appuyé par Julie Charland, il est résolu d'adopter le budget annuel de fonctionnement du CÉ.

**CE25-26-08**

#### **3.5 Approbation des normes et modalités 2025-2026**

Sur proposition d'Arielle Lamarche, appuyé par Julie Charland, il est résolu d'approuver les normes et modalités 2025-2026.

**CE25-26-09**

#### **3.6 Approbation des activités éducatives 2025-2026**

Sur proposition de Cindy Perrier, appuyé par Arielle Lamarche, il est résolu d'approuver les activités éducatives 2025-2026.

**CE25-26-10**

#### **3.7 Approbation campagne de financement élèves finissants**

Sur proposition de Julie Charland, appuyé par Cindy Perrier, il est résolu d'approuver la campagne de financement des élèves finissants.

**CE25-26-11**

### **4. Information, discussion et suivis des comités**

#### **4.1 Formation obligatoire pour les membres du CÉ (Art. 53 et 70)**

Les nouveaux membres doivent suivre la formation. Une fois la formation complétée, ils devront écrire à la présidente et à la directrice afin de les informer. Une vérification sera faite au prochain CÉ.

#### **4.2 Mise-à-jour de l'établissement**

##### **4.2.1 Direction**

La direction fait un retour sur le franc succès de l'épluchette de blé d'inde pour l'inauguration de la structure de jeux. Malgré les défis imposés par dame nature, les enfants, les membres du

personnel et les parents ont eu beaucoup de plaisir. Madame Claveau souligne que le changement d'horaire, plan B, dû à la pluie, a fait que certains parents n'ont pas pu rencontrer les enseignants. Madame Perrier souligne qu'il y avait beaucoup de parents bénévoles, ce qui a permis un bon roulement.

L'idée de faire une épluchette de blé d'inde à la rentrée 2025-2026, suivant le même format que le BBQ de fin d'année scolaire 2024-2025, a été discutée.

Retour sur le spectacle de magie qui selon la direction et les enseignants a été exceptionnel, le spectacle étant adapté selon l'âge des élèves, permettant aux petits et aux grands d'éprouver beaucoup de plaisir.

D'ici quelques semaines, le compost sera intégré à l'école avec de petits bacs dans chaque classe avec un élève par classe qui doit aller porter le sac dans le bac pour la collecte.

Il y aura bientôt le retour de l'harmonie et des équipes sportives (mini futsal et basket mixte pour les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années). Mention de l'augmentation du coût des activités et de l'impact potentiel sur les élèves.

L'accès au stationnement par les parents reste problématique et met les élèves en danger. Le sujet étant complexe, les risques associés, les pistes de solutions et la communication avec les parents à ce sujet seront mis à l'agenda du prochain CÉ afin de permettre une discussion plus en profondeur.

#### **4.2.2 Enseignants**

Les enseignants soulignent l'adaptation avec les maternelles 4 et 5 ans et leur grande évolution au niveau des routines et des acquis depuis la rentrée. La belle amélioration au niveau de la structure, incluant les enseignantes en orthopédagogie et les techniciennes en éducation spécialisée, est également soulignée. Malgré la lourdeur des tâches administratives et des coupures, il est vanté que l'école de la Petite-Ourse est une belle école avec une belle équipe. Il est mentionné que les classes de TSA sont maintenant toutes du même côté du bâtiment. Les routines des élèves TSA évoluent bien et l'adaptation aux changements se poursuit.

#### **4.2.3 Service de garde**

Les éducateurs et éducatrices du service de garde commencent à bien connaître les élèves. Comme les parents viennent plus tôt chercher leur enfant, les activités sont maintenant proposées en tant que projets.

Le programme acti-leader sera intégré à l'heure du midi. Ce programme vise à jumeler des élèves de 6<sup>e</sup> et première année afin de développer l'estime de soi pour les plus vieux et de guider les plus jeunes à faire de bons choix de jeux. Les élèves de 5<sup>e</sup> année pourront observer ou être remplaçants pour être prêts l'année prochaine.

Les activités parascolaires ont commencé, leur succès a été souligné par les enseignants et les parents.

Il y aura un approvisionnement de matériel pour une cours animée le matin, midi ou soir, ou des activités (telles que le football sans contact) seront animées par les éducateurs ou les éducatrices.

#### **4.2.4 Organisme de participation des parents (O.P.P.)**

La première rencontre a eu lieu le 2 octobre avec 3 personnes présentes. Il y aura un retour de la danse de l'halloween le 24 octobre avec la même structure que l'année dernière (2 blocs). Le coût de l'activité sera de 4\$, ce qui inclut une surprise. L'inscription se fera en ligne. Une autre rencontre aura lieu avant la danse.

### **4.3 Mise-à-jour du service scolaire**

#### **4.3.1 Représentante au comité de parents**

La rencontre a eu lieu le 30 septembre 2025. Le conseil d'administration du CS a présenté la prévision de clientèle et prévoit qu'il manquera 3000 places dans les 10 prochaines années. L'adaptation au nouveau règlement interdisant les cellulaires se déroule bien. L'obligation du vouvoiement entrera en vigueur en janvier.

Les services aux élèves ont été préservés grâce aux pressions du milieu suite à l'annonce des coupures en éducation. Le budget sera adopté le 22 octobre 2025.

Il y aura une bonification des offres arts et sports et la possibilité de mouvement entre les écoles. La cible de 2027 est de 80 % de participation au PPP versus 57% actuellement. Les critères d'admissibilité au PEI et aux sports-études ont été révisés pour inclure la note de passage et le tirage au sort.

Les CÉ des établissements doivent rapporter à leurs membres que les rencontres du comité de parents sont enregistrées.

La prochaine rencontre aura lieu le 3 décembre 2025.

### **5. Varia**

Discussion sur la possibilité de souligner (de manière adaptée à l'âge des élèves) la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (30 septembre).

### **6. Prochaine rencontre**

5 novembre 2025

### **7. Levée de la séance**

Sur proposition de Julie Charland et appuyé par Cindy Perrier, il est résolu d'approuver la levée de la séance à 20h17.

**CE25-26-12**